

**Rapport de Monsieur Denis Grandjean sur le Grand Prix 2020
attribué à Monsieur Pierre-Yves Caillault
pour le 15^e anniversaire de la restitution de la place Stanislas à Nancy**



Inaugurée en 1755 par le duc de Lorraine Stanislas Leszinsky, la place est peu transformée jusqu'au XX^e siècle. En 1958, un nouveau sol est aménagé pour améliorer les conditions de parking des voitures qui y stationnent de façon anarchique. En 1983, à l'occasion de l'inscription de la place au Patrimoine mondial, le stationnement y est interdit. Dès les années 2000, un projet de piétonisation et de réhabilitation de la place est envisagé.

Ce projet est acté par la municipalité en 2002, une maîtrise d'œuvre interne est d'abord envisagée, puis compte tenu des exigences patrimoniales qui s'imposent progressivement, du côté des Monuments historiques comme de l'Unesco, une maîtrise d'œuvre spécialisée apparaît indispensable. Elle l'est d'autant plus, qu'à cette époque, les travaux réalisés sur un monument classé et subventionné par l'Etat doivent être conduits par un Architecte en chef des monuments historiques.

Architecte en chef des monuments historiques pour la Meurthe et Moselle depuis 1997, Pierre Yves Caillault va donc dès 2002 engager les études préalables susceptibles de proposer un cahier des charges pour l'opération, simultanément à des fouilles archéologiques menées par le service régional de l'archéologie. Pour valider les données documentaires visibles sur le tableau conservé au château de Pange, qui représente Stanislas visitant le chantier en fin de travaux en 1755, il procède à de nombreuses recherches archivistiques qui lui permettent de retrouver les devis et factures de matériaux et de travaux de l'époque et qui vont nourrir son projet pour être au plus près de l'esprit d'Emmanuel Héré.

De 2003 à juillet 2004, de nombreuses consultations sont organisées pour définir les modalités de restauration de la place et de ses décors, et pour tester un nouveau plan de circulation. Pierre-Yves Caillault se distingue par sa disponibilité, sa participation active aux réunions avec les diverses catégories d'usagers (Restaurants, cafés, commerces, handicapés...). Ses partis de restauration sont soumis à la Commission supérieure des monuments historiques qui les valide. Je les résume : retrouver le niveau d'origine de la place, avec une légère pente vers la statue, reconstituer les diagonales en pavés sombres qui se croisent au centre, élargir les trottoirs d'origine, ne pas rétablir la barrière qui entourait la statue, dessiner des lices en bois conformes aux usages d'aujourd'hui et bien entendu, garder Stanislas car certaines fondamentalistes du patrimoine proposaient un retour aux origines avec Louis XV...

Le suivi du chantier, sous la coordination technique de la Communauté urbaine, a été un défi : la recherche des bons matériaux, les délais (une année), les aléas climatiques... Le pari a été tenu et la place restaurée a été livrée en juin 2005 avec le succès que l'on sait. Depuis cette date, l'attrait de la place ne s'est pas démenti : en toutes saisons elle incarne le cœur symbolique de Nancy et de son agglomération et sa fréquentation traduit cette reconnaissance. En termes d'urbanisme, elle est devenue le centre de gravité de la ville et sa piétonisation a réduit fortement le transit automobile en centre-ville. Le succès patrimonial de cette restitution de la place aux Nancéiens a d'ailleurs écrasé les éventuelles résistances à la fermeture de la circulation automobile sur la place.

Ces quinze années de recul montrent la pertinence des choix esthétiques et techniques de Pierre-Yves Caillault car ils n'ont pas pris une ride ; elles illustrent aussi l'engagement de la ville et de la Métropole dans son entretien et ses usages. Le suivi de la place est constant et minutieux, autant pour le revêtement que pour les décors. Sa surveillance est également assidue et les protocoles d'utilisation stricts, en accord avec l'État puisqu'il s'agit d'un monument historique classé et reconnu patrimoine mondial. Ces restrictions ne sont pas faciles à faire appliquer car la place, par son aspect symbolique, est convoitée par les manifestants de tous poils. Et l'on a vu que cet espace, avec ses décors, est particulièrement vulnérable. Si ce prix est la reconnaissance d'un parti de restitution historique appliqué à un espace public, il est aussi celle d'une gestion locale qui l'inscrit dans la durée.

Ce sont ces diverses dimensions du projet que l'Académie a souhaité mettre en valeur par ce Grand Prix : la restitution de l'état d'origine d'une grande place royale du XVIII^e siècle, tout en tenant compte des usages contemporains, et la gestion rigoureuse par les collectivités territoriales d'un grand espace public patrimonial qui participe à l'animation de Nancy, à son identité et à son attractivité.

Elle remercie la banque CIC, représentée par Madame Andries, Directrice d'agence, et par Monsieur Conti, de soutenir les actions de notre compagnie en dotant généreusement ce Grand Prix.

Nous savons depuis hier que la Place Stanislas est le monument préféré des français selon les critères choisis par Stéphane Bern !